

À l'attention de :

Mesdames et Messieurs Les Députés de la
République,

Monsieur Thomas Degos,
Directeur du Cabinet du Ministre des Outre-mer,
Monsieur Manuel Valls

Paris, le 21 juillet 2025

Objet : Lettre ouverte

Alerte sur le traitement de l'information des Outre-mer dans l'audiovisuel public

Mesdames, Messieurs les Députés,
Monsieur le Directeur de Cabinet Thomas Degos,

Nous vous adressons cette lettre avec gravité, mais aussi avec un profond attachement à l'idéal républicain : celui d'un service public audiovisuel équitable, représentatif et accessible à tous les citoyens, y compris ceux des Outre-mer.

Or, depuis plusieurs années, les signes d'un effacement progressif de l'information ultramarine se multiplient.

Dernier exemple en date : à partir de la fin août, le journal télévisé des Outre-mer sur France Info sera diffusé... à 23h58. Un horaire confidentiel, presque dissimulé, qui en dit long sur la considération réelle accordée à ces territoires. Jusqu'à présent, ce journal était diffusé à 21h00, un créneau de visibilité raisonnable qui permettait à un large public d'y accéder.

Ce recul horaire traduit un choix clair : celui de reléguer l'information ultramarine à la marge.

La disparition de France Ô a déjà marqué une perte majeure : celle de l'autonomie de diffusion et d'une chaîne dédiée sur la TNT.

Aujourd'hui, avec la centralisation des moyens techniques au siège de France Télévisions par le projet CAMPUS, opération de regroupement immobilier et de mutualisation des outils de production, c'est l'autonomie de fabrication qui s'efface à son tour.

Concrètement, cela signifie la vente du site de Malakoff, jusqu'ici entièrement dédié aux Outre-mer, équipé de moyens broadcast complets, qui était garant d'une capacité de production indépendante.

Lorsque France Ô a été supprimée, un "Portail des Outre-mer" a été promis. Il devait compenser sa disparition du " linéaire ". En réalité, il reste marginalisé au sein de l'écosystème numérique de France Télévisions.

Il n'a jamais été prioritaire dans les stratégies de visibilité ou d'investissement. Sa gouvernance est déconnectée des réalités de terrain.

Nous ne demandons pas de la communication événementielle ou une « semaine spéciale » comme Cœur Outre-mer, opération spéciale de France Télévisions, c'est une semaine par an et c'est bien trop peu.

La visibilité des Outre-mer ne peut se résumer à un rendez-vous symbolique. Ce qu'il faut, ce sont des moyens pérennes pour informer, représenter et relier ces territoires toute l'année. Rien de plus. Mais surtout, rien de moins.

Les déséquilibres sont réels. Les moyens alloués aux Outre-mer restent sans commune mesure avec ceux du reste de l'entreprise.

Des stations situées dans des territoires stratégiques et à forte croissance mais qui restent sous-dotées.

Pendant que des émissions comme "C pas si loin" cherchent à valoriser les territoires, les rédactions du pôle Outre-mer, pourtant implantées sur tous les outremer et dotées d'infrastructures solides, restent sous-utilisées, à l'image d'un porte-avions qu'on utilise comme un pédalo.

Nous disposons d'un réseau unique, de moyens techniques professionnels et d'une expertise locale : il est temps de les mobiliser pleinement au service d'une information ambitieuse, cohérente et ancrée dans les réalités de chacun de nos pays d'outremer.

Mais à bien y regarder, "la météo des Outremer" reste, aujourd'hui, la seule présence régulière en heure de grande écoute accordée à ces territoires.

Un rendez-vous qui, malgré sa régularité, ne saurait tenir lieu de politique éditoriale : informer sur le climat ne remplace pas le devoir d'informer sur les réalités sociales, économiques et démocratiques des territoires ultramarins.

Si vous souhaitez des éléments chiffrés précis, le rapport SECAFI remis au CSE C en mai 2024 documente de manière exhaustive ces écarts et ce sous-investissement chronique. Nous vous le transmettrons avec plaisir.

Les Outre-mer, ce sont 2,5 millions de citoyens, dans des régions éloignées mais essentielles à l'équilibre géopolitique, économique, culturel et démocratique du pays. Ne pas leur donner les moyens d'être vus et entendus, c'est fragiliser le lien républicain.

On ne peut pas faire plus avec moins. Et pourtant, c'est ce qu'on nous demande chaque jour.

Notre demande est simple : l'égalité des moyens pas celui des slogans.

Nous voulons pouvoir montrer la réalité des Outre-mer, dans toute sa richesse et sa complexité. Cela implique des budgets adaptés, des effectifs suffisants, une gouvernance respectueuse des spécificités ultramarines — pas une centralisation technocratique et hors-sol.

Mesdames, Messieurs les Députés, nous vous demandons d'exiger de France Télévisions et de l'État des engagements concrets, chiffrés, durables et transparents.

Sans cela, le service public audiovisuel ne pourra pas remplir sa mission d'universalité.

Avec vous, nous voulons garantir une République qui parle à tous ses territoires, sans hiérarchie, sans oubli, sans condescendance.

En vous assurant de notre profond respect, veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Directeur de Cabinet Thomas Degos, nos salutations les plus sincères.

Les Délégués Syndicaux
Centraux Cfdt
de France Télévisions